

Compte-rendu conseil municipal du 20 juillet 2012

Présents : Christiane COLAS, Pierre CHAPUY, Martine MATHY, Martial LOISY, Hervé COLAS, Marie-Claude FELIX, Marie-Claude MIGNOT, Didier FAUSSURIER, Jean-Luc FROMONT, Gilles TABOULOT, Jacques SASSOT

Excusés : Laure PERREAL, Christophe GRUEL, Florian VIALAR

Absente : Lydie LOUIS

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 22 juin 2012 et passe à l'ordre du jour.

1) **Remplacement de la participation au raccordement au tout à l'égout (PRE) par la participation pour l'assainissement collectif (PAC) : Délibération 2012-07-20-01**

Le service du contrôle de légalité de la préfecture a refusé la délibération de juillet visant à conserver le principe d'une PAC différenciée entre habitat privé et logements sociaux. En conséquence, le conseil décide que le montant de la PAC s'établira à 8€ par m² de surface taxable quelque soit le type de logement et de constructeur.

2) **Réforme de l'urbanisme : majoration des droits à construire**

Le gouvernement précédent avait programmé une majoration de 30% des droits à construire. Le conseil municipal devait se prononcer avant septembre s'il souhaitait ne pas appliquer cette majoration, mais il semble bien que cette loi puisse être prochainement abrogée. Il est donc décidé d'attendre l'abrogation ou non de la loi.

Sur les questions d'instruction d'urbanisme, la DDT a convié les secrétaires de mairie en juin pour les informer de nouvelles procédures, qui marquent le désengagement progressif de la DDT et un transfert de charge vers les collectivités locales qui assureront une part croissante du travail.

3) **Budget : Délibération 2012-07-20-02**

- Fonctionnement :

Des besoins supplémentaires par rapport au budget initial ont été identifiés : combustibles et carburants, contrat de prestation de service (accessibilité et archives), entretien des bâtiments et du matériel, honoraires de notaire... pour un montant estimatif de 20 833 €.

La dotation de solidarité s'élevant à 3 833€ de plus que prévu en recette, 17 000 € prévus initialement en virement à la section d'investissement sont finalement laissés en fonctionnement.

- Investissement :

Le coût des travaux de mise aux normes de la salle des fêtes s'est avéré plus élevé que prévu, compte tenu de prestations qui se sont ajoutées. 12 500 € de travaux et 1 500 € de frais d'études sont ajoutés en section investissement sur l'opération « Mise aux normes de la salle des fêtes ».

Les frais d'études pour la réorganisation du local commercial sont importants : il est décidé d'ajouter 10 000 € de crédits.

Il est donc nécessaire de réaffecter 41 000€ initialement prévus en investissement :

Ces modifications sont financées par la diminution des lignes suivantes :

Autres bâtiment public : 13 800 €

Aménagement du Logis-Neuf : 23 200€

Travaux de réorganisation du local commercial : 4 000 €.

Le conseil adopte cette décision modificative n°2 du budget.

4) **Travaux local commercial :**

Une première réunion a eu lieu avec l'entreprise Caillaud Ingénierie, par rapport aux possibilités de dissocier les réseaux EDF, eau, gaz, téléphone. Une seconde rencontre avec Mr Chevillard a permis d'avancer et d'envisager la pose d'un compteur EDF le 30 juillet. En ce qui concerne le gaz, il resterait fonctionnel dans le bar restaurant et serait supprimé dans l'appartement et la boulangerie au profit d'un autre mode de chauffage. Il y aurait possibilité de tripler le compteur d'eau et d'acheminer une seconde conduite via une tranchée à réaliser. Celle-ci pourrait également permettre le passage d'une seconde ligne téléphone.

Les toilettes à créer dans la boulangerie devront faire l'objet d'une étude d'accessibilité du fait qu'il s'agit d'un établissement ouvert au public. Le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Evastud, pour un devis de 1746.16€ TTC

5) Travaux école et toilettes publiques :

Madame le Maire informe le conseil municipal du devis fournis par Joël Goujon pour la mise en place d'un sous-bassement sur un mur de salle de classe (2 121.28 € HT) et le remplacement des portes des toilettes publiques (543€ HT). Les travaux pourront débuter rapidement. De plus, la municipalité prendra en charge les fournitures nécessaires à la fresque murale sur les toilettes publiques (376 €) qui sera réalisée cet été par 9 jeunes dans le cadre d'un chantier jeunesse de la communauté de communes. Le conseil décide d'offrir aux jeunes un repas au restaurant. Des esquisses de la fresque sont présentées et soumises à avis.

6) Projet d'informatisation et de mise en réseau des bibliothèques :

Un projet d'informatisation et de mise en réseau des bibliothèques est à l'étude au niveau de la communauté de communes. Il faudra en outre prévoir un équipement informatique et une ligne internet pour notre bibliothèque. Le conseil est dans l'attente d'éléments chiffrés plus précis pour donner suite à ce projet.

7) Rapport sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat Veyle Revssouze Vieux Jonc

Pierre Chapuy rend compte du rapport d'activité 2011 du syndicat. 17 105 abonnés, + 2.78% d'abonnés, - 1.64% d'eau consommées, 86% de rendement entre le départ d'eau et l'eau facturée, 755 km de réseau, prix de 1.70 € TTC par m3, plantation d'arbres à St Rémy (7.5 ha) et Polliat (8.26 ha) en compensation de ceux qui ont été arrachés à Viriat par Organom, le contrat d'affermage avec Alteau va se terminer le 30/09/2013, à renouveler pour 10 ans...

8) Questions et communications diverses

- Travaux de voirie : la communauté de communes a débuté les travaux (fossés, élargissement de route, busage d'entrées...)
- Le conseil prend connaissance d'un courrier envoyé par M. et Mme Jover regrettant le défaut d'entretien par la commune d'un chemin communal jouxtant sa propriété. Ce chemin étant une voie de desserte, Pierre CHAPUY fait remarquer que l'entretien en revient aux utilisateurs.
- Mme le Maire fait part de la demande de Mme Justine Piquet d'intégrer le CPI de Confrançon et l'accepte.
- Le SIEA a répondu par courrier aux questions posées sur l'entretien curatif et préventif de l'éclairage public, et leur prise en charge par le syndicat ou la commune.
- Le conseil est informé par le syndicat de rivière Veyle Vivante de l'invasion de Jussie dans les plans d'eau.
- Dans le cadre du PCET, plan climat énergie territorial, Hélianthe et la communauté de communes sont à la recherche de volontaires pour s'engager dans la démarche famille à énergie positive.
- Une course cycliste organisée par la communauté de communes aura lieu le 21/07. Le parcours se déroulera sur les 14 communes.
- Un courrier a été envoyé à l'entreprise Piguët pour lui rappeler son engagement de réparer le toit de la ferme communale.
- Une formation fleurissement durable sera organisée le 18 septembre par la communauté de communes.
- Une réunion du CCAS est programmée le 26/07.
- La révision du PLU pour la zone d'activité est à programmer pour la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.